

Mayence, le 19.02.2020

06131 – 165070
presse@snu.rlp.de

Une attaque de lynx dans un enclos à gibier

Il s'agit de la cinquième attaque sur des animaux d'élevage survenue depuis 2016 dans le cadre du projet de réintroduction LIFE Lynx. En fin de semaine dernière, un éleveur de gibier a retrouvé deux animaux morts dans son enclos à Heltersberg : un daim et un faon de cerf.

Après le signalement par l'éleveur à l'équipe Lynx de la Fondation Nature et Environnement de Rhénanie-Palatinat, les animaux morts ont été immédiatement expertisés sur place. Comme les animaux présentaient les caractéristiques typiques d'une prédation par le lynx, les membres de l'équipe Lynx ont placé des pièges photos et ont contrôlé l'enclos. Le lundi soir, le lynx mâle Alfi a pu être capturé sur l'une des proies et a été anesthésié. Généralement les lynx reviennent plusieurs jours sur leurs proies pour continuer à les consommer. Alfi est originaire de Slovaquie et avait été réintroduit dans la forêt du Palatinat en automne 2018. Etant donné qu'il avait déjà perdu son premier collier émetteur, datant de son lâcher, il a été équipé d'un nouveau collier. Ainsi, ses déplacements et son comportement pourront à nouveau être suivis. Après s'être réveillé, Alfi a été libéré dans une autre secteur de la partie centrale du Pfälzerwald.


Des animaux morts avaient déjà été retrouvés dans cet enclos à gibier, mais les causes de la mort n'avaient pas pu être identifiées ou sont encore en cours d'analyse. Les dommages et pertes occasionnées par le lynx sont indemnisées à 100%. Lors d'une suspicion d'attaque, le signalement doit être donné si possible dans un délai de 24h, par la Hotline au 06306-911199 ou par mail: luchs@snu.rlp.de.

Lorsqu'une attaque sur des animaux d'élevage a eu lieu, les mesures et le matériel de prévention - généralement une clôture électrifiée adéquate pour l'enclos - sont également subventionnés à 100%. En règle générale, les attaques de lynx sur des troupeaux domestiques sont plutôt rares, de ce fait, il n'est pas nécessaire de mettre en place des mesures de protection sur l'ensemble du territoire de manière préventive.

En mars 2019, Alfi avait déjà attaqué un troupeau : deux agneaux (1 retrouvé mort et 1 disparu) avaient été indemnisés. Depuis les premiers lâchers de lynx dans la forêt du Palatinat en 2016 et jusqu'en 2019, au total 2 500 € ont été indemnisés dans le cadre du Plan de Management du lynx en Rhénanie-Palatinat. Cela comprend aussi bien les pertes occasionnées de manière certaine par les lynx, que les animaux morts pour lesquels une attaque par le lynx n'a pas pu être exclue. Par ailleurs, 1 300 € ont été payés pour des mesures de protection. Les modalités de remboursement et pour la prévention sont détaillées dans le Plan de Management du lynx: [Managementplan in Rheinland-Pfalz](#).

Contexte

Avec l'aide du programme européen LIFE-Nature, la Fondation Nature et Environnement de Rhénanie-Palatinat, avec ses partenaires, l'Office des forêts de Rhénanie-Palatinat, le SYCOPARC côté français et le WWF, conduit le projet de réintroduction de Lynx. La réintroduction peut contribuer à la protection et au maintien d'une espèce, qui n'est plus que présente dans des zones refuges en Europe et qui est classée comme menacée en Europe centrale et occidentale. Le projet a débuté en janvier 2015 et se terminera en septembre 2021. Les experts de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) ont contrôlé le contenu du projet et l'on évalué très positivement. La réintroduction de Lynx est financée à 50% par le programme européen LIFE et a un budget global de 2,75 M€. A côté de la Fondation et ses partenaires de projet, le Land de Rhénanie-Palatinat, la Fondation allemande de la Faune Sauvage, les associations NABU et BUND, la HIT Umwelstiftung ainsi que d'autres financeurs participent au financement du projet. La Fondation Nature et Environnement de Rhénanie-Palatinat dispose d'un bureau au sein du Centre de Recherche en Ecologie Forestière et Sylviculture (FAWF) à Trippstadt.

Stiftung Natur und Umwelt
Rheinland-Pfalz 

Diether-von-Isenburg-Straße 7

55116 Mainz

Telefon 06131-165070

Fax 06131-165071

presse@snu.rlp.de

www.snu.rlp.de

Fondation de droit publique
Présidence : Ministre Ulrike Höfken
Direction: Jochen Krebühl

Plus d'informations à propos du Projet LIFE Lynx Pfälzerwald de la Fondation Nature et Environnement de Rhénanie-Palatinat et ses partenaires de projet, sont sur le site: <http://www.luchs-rlp.de>. Un dépliant d'information pour les éleveurs et d'autres documents à télécharger sont sur la page "Français" du site.